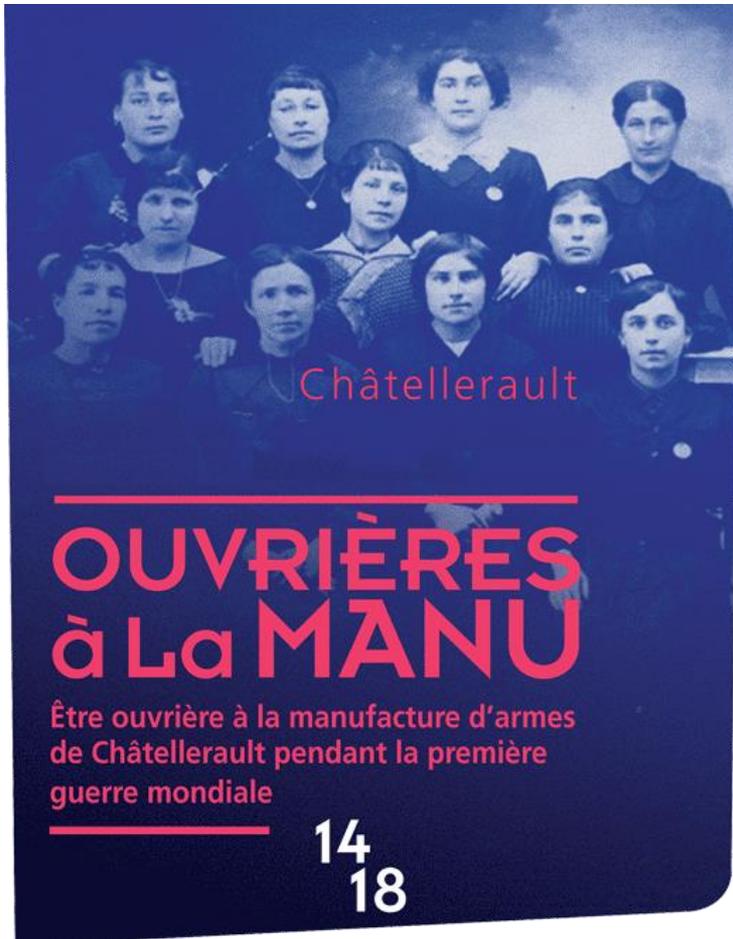


Les archives de la Manufacture d'Armes de Châtellerault conservées au SHD/CAAPC



Paroles d'archives :
Être ouvrière à la manufacture d'armes pendant la Première Guerre mondiale.



S'orienter dans les archives

Les archives sont classées dans les centres d'archives publics en fonction du « service producteur », c'est-à-dire au nom de l'organisme qui a constitué et géré les dossiers avant qu'ils ne soient versés aux archives.

Le classement des « fonds » ou « services producteurs » respecte l'organisation administrative et le rattachement hiérarchique de chaque service. Il n'y a pas de regroupement « thématique » ou par sujet des archives.

Les archives concernant la Manufacture d'armes de Châtellerault ne sont pas toutes dans un seul et même service : Service historique de la défense, Archives municipales de Châtellerault, Archives départementales de la Vienne, Archives nationales (fonds Albert Thomas)...



Paroles d'archives : Règles de communicabilité :

➤ Fixées par le Code du patrimoine, art. L213-2 : *notamment*

- 50 ans après la date du document ou du document le plus récent inclus dans le dossier, pour la protection du secret de la défense nationale, la sécurité des personnes et la protection de la vie privée (comportement, jugement de valeur...) ;
- 25 ans après le décès ou 120 ans après la naissance, pour la protection du secret médical ;
- 75 ans pour les affaires portées devant les juridictions (100 ans concernant les mineurs), ou 25 ans après le décès.

✓ Possibilités de consultation par dérogation



Ministère des Armées

Etats
Majors

Secrétariat général pour l'administration

Directions
générales
et services

Direction des patrimoines, de la mémoire
et des archives

Service historique de la Défense

Direction, Dép.
Pilotage, Dép.
Histoire-
Symbolique,
Bibliothèque
(Vincennes)

Centre historique
des archives
(Vincennes, Caen,
Le Blanc)

Réseau territorial
(Brest, Cherbourg,
Lorient, Rochefort,
Toulon)

**Centre des
archives de
l'armement et
du personnel
civil**

Centre des
archives du
personnel
militaire (Pau)

Le Service historique de la Défense



Un service patrimonial
qui, loin d'être figé dans
le temps, s'enrichit
quotidiennement.

Les fonds d'archives du SHD/CAAPC : 117 kml de documents, un périmètre de collecte varié et étendu

Archives en dépôt
66 kml

Archives en magasin
51 kml

ARCHIVES TECHNIQUES
83 kml



ARCHIVES DES
PERSONNELS CIVILS
34 kml

Paroles d'archives : Chercher dans les archives, c'est parfois être déçu...



Les archives produites par l'administration ne livrent pas nécessairement toutes les informations que l'on souhaiterait.

Ce que l'on y trouve dépend :

- des méthodes et de l'organisation du travail de l'époque ;
- des tris et sélections effectués sur les archives, des éliminations volontaires ou accidentelles...



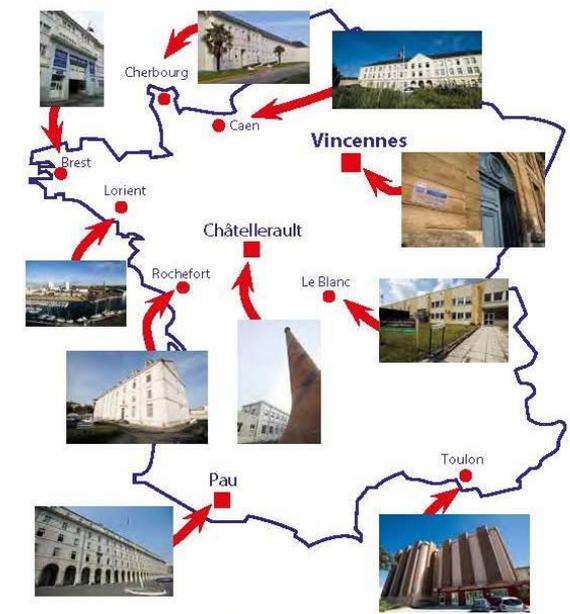
S'orienter dans les archives

La localisation des archives historiques est également tributaire de l'organisation propre aux services d'archives.

Archives de la MAC au Centre Historique des Archives du SHD, à Vincennes :

- Série W : Archives techniques de l'artillerie, 4W : matériel, établissements.
- Série X^d : Artillerie et train, X^d 194-247 : arsenaux 1766-1848
- Série 10N : Ministère de l'armement

...



Paroles d'archives : Chercher dans les archives, c'est partir à l'aventure...

Les archives de la Manu (MAC) conservées par le SHD/CAAPC sont très riches et variées.



Elles permettent de connaître de nombreux aspects de l'histoire de l'établissement :

- ✓ son organisation administrative,
- ✓ ses productions,
- ✓ la gestion,
- ✓ les conditions de travail des personnels...

10 instruments de recherche décrivent le contenu du fonds SHD AA 2H2.

Les fonds d'archives de personnel au SHD/CAAPC

Plus de 2,3 millions de dossiers (base **AGAPè**)

Il s'agit :

- ✓ des dossiers individuels des personnels civils du ministère de la défense, rayés des contrôles depuis plus de 5 ans ;
- ✓ des dossiers individuels des personnels militaires de la DGA (corps de l'armement) ;
- ✓ des archives collectives : registres d'embauchage, de rémunération, ...



Vérification à vue des cartouches terminées

Exceptions : Marine (en partie) et Commissariat de l'Armée de terre

concernent des personnes généralement nées après 1870



Le fonds des archives du personnel de la MAC

✓ Base de données **AGAPÈ** :



- Au moins **12 500** dossiers individuels de personnels MAC
- Pas de dossier individuel pour les femmes n'y ayant été employées que pendant la 1^{ère} Guerre mondiale (ouvrières temporaires)



Le fonds des archives du personnel de la MAC

CENTRE D'ARCHIVES DE L'ARMEMENT

Etablissement expéditeur **MAT**

Boî

Gis **5516 AP**
DD551600199

Clas.

CEOCAR-24864-M-199

Contenu du carton N° **199**

DOSSIERS INDIVIDUELS
DE PERSONNEL DE LA
MANUFACTURE D'ARMES
DE CHATELLERAULT

MANUFACTURE NATIONALE D'ARMES DE CHATELLERAULT

FICHE INDIVIDUELLE

Nom **DUPUY** (nom GACHELIN) Prénom **Hélène**

N° Matricule **4695** N° G.A.S.

Journalier le _____ Auxiliaire le _____

Né le **8 Février 1895** à **Châtelleraault** (Maine-et-Loire) Dep. **Maine-et-Loire**

Fils de **Joseph GACHELIN** et de **Elisabeth GACHELIN**

Marié à **Henriette** le **14 Janvier 1924**

Vieillesse - Rente de la S.A. le **25.02.22** à **Châtelleraault**

Domicile **111 Rue de la République - Châtelleraault**

Services militaires		du		de		à	
Services civils	Entrée	Sortie	Durée des Services				
MAC	8.1.17	12.12.18	14 ans 11 mois				
	19.3.26	31.7.36	21 ans 4 mois				

Professions

Atelier		Date		Salaires	
Cl. 39	20.10.26	22.11.28	FR 41		
Emploi	19.3.26	20.10.26	FR 41		
Atelier	CM	1.11.31	FR 41		
Emploi	10.5.31	1.11.31	FR 41		
Date	10.5.31	1.11.31	FR 41		
Salaires	10.5.31	1.11.31	FR 41		

Atelier **CM** Affairement **Personnel** Réformé **27.3.41**

Emploi **10.5.31** Date **1.11.31** Salaires **10.5.31**

DUPUY née GACHELIN Hélène N° 4695

8 Oct 1895

1.2.52

Dossier individuel de Mme DUPUY Hélène née GACHELIN (cote AP129608)



Extrait de la fiche individuelle d'Hélène GACHELIN
 Cote AP/129608

MANUFACTURE NATIONALE D'ARMES DE CHATELLERAULT
FICHE INDIVIDUELLE



Plaque n° 401

Nom *Dupuy (née Gachelin)* Prénoms *Hélène, Marie Louise*
 N° Matricule *4695* N° d'A.S. _____

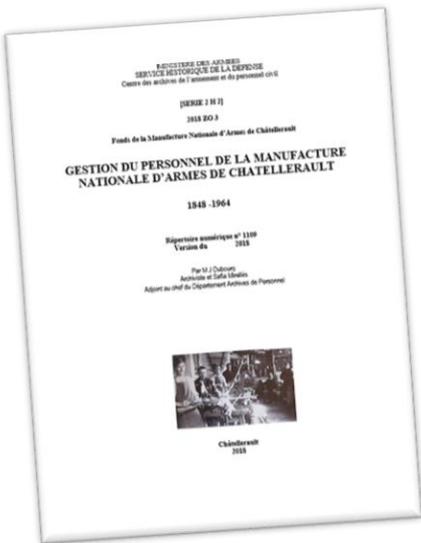
Journalier le _____ Auxiliaire le _____ Titulaire le _____

Né le <i>8 Avril 1895</i> à <i>Châtellerault</i> Dép. <i>Vienne</i> Fils de <i>Joséph Gachelin</i> et de <i>Marie Grollier</i> Marié à <i>Laudreau</i> le <i>14 Février 1914</i> Veuf ou divorcé le <i>30 Avril 1914</i> . Remarié le <i>25.8.28</i> à Domicile <i>111 Bd d'Alsace</i> } <i>Dupuy Roger</i>	Enfants											
	DATES			DATES								
	Prénoms	Naissances	Décès	Prénoms	Naissances	Décès						
	<i>Renee Helene</i>	<i>7.12.14</i>										
	<i>André</i>											
Services militaires <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 40%; border: none;">du _____</td> <td style="width: 20%; border: none;">au _____</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">du _____</td> <td style="border: none;">au _____</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">du _____</td> <td style="border: none;">au _____</td> </tr> </table>							du _____	au _____	du _____	au _____	du _____	au _____
du _____	au _____											
du _____	au _____											
du _____	au _____											
Services civils	Entrée	Sortie	Durée des Services	Observations								
<i>MAC</i>	<i>8.1.17</i>	<i>12.12.18</i>	<i>12.12.18 - 11</i>	<i>licenciement</i>								
"	<i>19.7.26</i>	<i>31.1.52</i>	<i>incapacité absolue - 22.1.52</i>	<i>22.1.52</i>								

Le fonds des archives du personnel de la MAC

Inventaire 2018 ZO 3 :

Archives de gestion du personnel de la MAC



- fiches individuelles
- registres
- autres archives collectives du personnel





Le fonds des archives du personnel de la MAC

✓ Inventaire 2018 ZO 3 : Archives de gestion du personnel de la MAC

- Remplace l'inventaire n° 618
- Reprend les archives de personnel des fonds 232 2H2, 818 2H2

(mais aussi des fonds 283 2H2 et 695 2H2 pour ce qui concerne les apprentis)



Ouvrière à la manufacture d'armes pendant la Première Guerre mondiale : les sources

2018 ZO 3 1-66 EFFECTIFS. – Suivi des embauches et radiations.

64-65 Personnel féminin et belge embauché entre le 4 janvier 1915 et le 13 novembre 1918, fiches :

- 64 ACH- à GYS-
- 65 HAN- à ZIM-

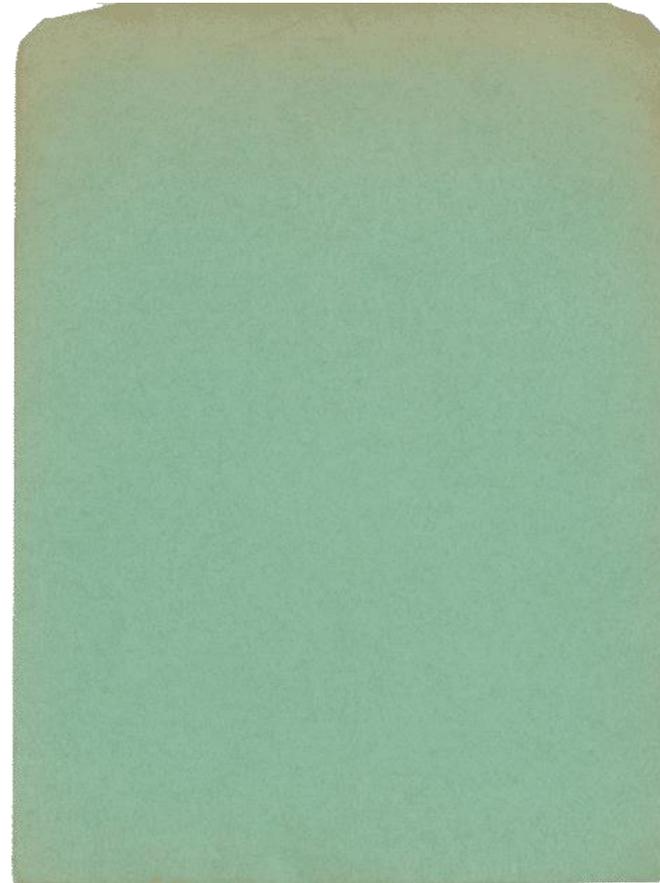




Ouvrière à la manufacture d'armes pendant la Première Guerre mondiale : les sources

matr. mobilisat. *1er rég.*

M^{me} Albert Jeanne Marguerite (Sinneau)
Née le 2 Février 1890 à Châtellerault
Adresse: Le Marchais d'Ozon, F^{de} de Lottiers - Châtell.
Entrée le 27 Janvier 1917. Uneuse AL des 39
Sortie le 29 Mars 1917, sur sa demande
sans motif



Ouvrière à la manufacture d'armes pendant la Première Guerre mondiale : les sources

+ mari prisonnier
 M^{me} Boulogne, Marie, Juliette (Leprieux)
 Née le 20 Juin 1888, à Ercheu
 Adresse: 21, Rue de l'Union à Gag
 Entrée le 14 7^{me} 1918 usineuse au Mécanisme
 us. 1917 78/2/14
 (+7-18) est 0,57 5. bul. 4.6-18
 Rayée le 20-12-18 (licenciée)

1917 - 7 février (avert^t) jouait dans l'at^t le travail
 11 avril (avert) absente 1 jour - 18 Mai (exc^t)
 a com. le travail 20^{me} avant 8^h heure
 17 août (exc^t 1/2) a traité d'imbricé un outillage qui
 lui faisait des observation - 18 août (exc^t 1/2)
 absente une semaine 1918 - 20 Mai (exc^t)
 jouait dans un atelier autre que le sien

Ouvrière à la manufacture d'armes pendant la Première Guerre mondiale : les sources

M^{me} Mery, Marie, Catherine (Contois)
Née le 28 juillet 1880, à Geus (Lorain)
Adresse aux Renardières
Entrée le 31 Octobre 1915, esimeuse au garnitures
Rayée le 2 Février 1917, a quitté la
Manufacture à l'annonce de la permission
partir et rentrer.

1916 - 5 Avril (Avert^t) absente un jour -
23 fév (Ecl 1 j) Absence d'une nuit - 1917 - 13 février
Rec^t de sal^e p. 11 p) a incité des ouvrières de son atelier à venir le...

2018 ZO 3 65 – Catherine MERY

Ouvrière à la manufacture d'armes pendant la Première Guerre mondiale : les sources

mari déclaré 1914. (enfant)

~~M^{me} Andreau Hélène Marie Louise (Gachelin)

 Née le 8 Août 1895 à Châtellerault

 Adresse: 81, Rue de la Brandée

 Entrée le 8 Janvier 1917

 Rayée le 12-12-1918 (Licence)~~

Un couple - Frotte
 Un couple ~~1917-1918~~
 1917-1918
 0,55

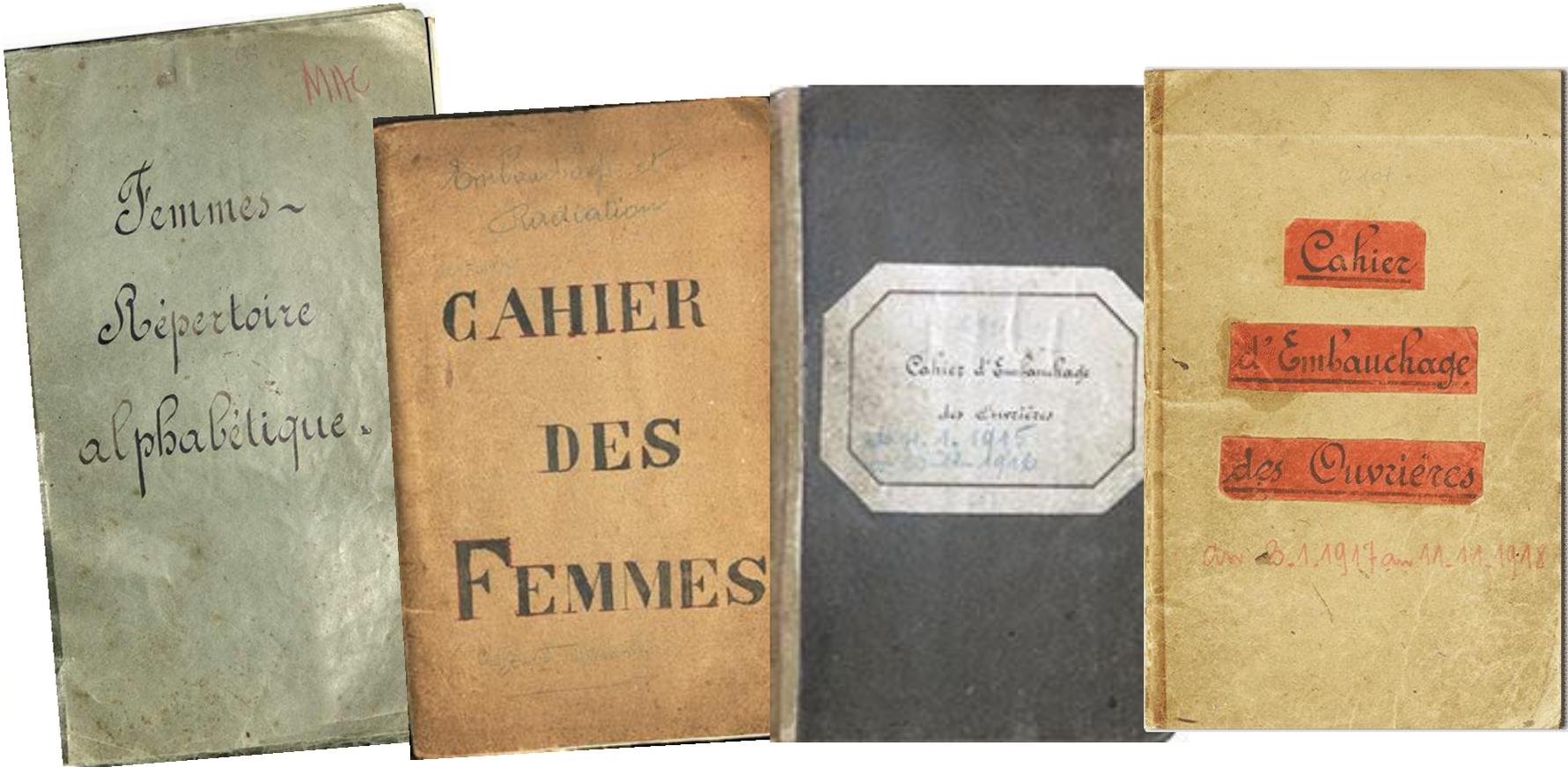
Blessée à la tête le 12 Février 1918. (base N° 1334)

4347 - 27 Janvier (Octobre 1918) a cassé un verre
 200 francs (avant) mangeait pendant le travail - 12 sept (avant) a pleuré
 en chignon dans l'atelier -

2018 ZO 3 64 – Hélène GACHELIN

Ouvrière à la manufacture d'armes pendant la Première Guerre mondiale : les sources

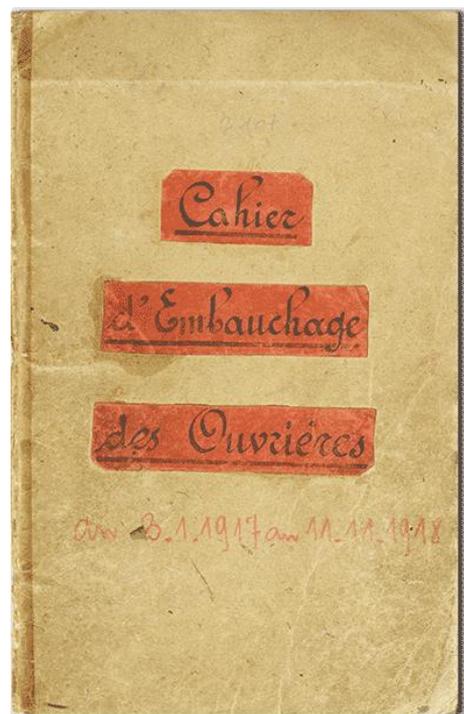
2018 ZO 3 - en cours de cotation : LES REGISTRES



Ouvrière à la MAC pendant la Première Guerre mondiale

Nom	Date	Lieu	Statut	Adresse	Statut	Statut	Statut
Guérin, Marie	18 mai 1880	Châtellerault		rue des Huguier 16	4		
Sgilly, Madeleine	5 février 1891	Châtellerault		Quai du Château			
Lame, Elise Marie	26 décembre 1888	Ostende (Belgique)		rue St. Andre' 14			R
Joubert, Marguerite	30 août 1889	Châtellerault		Grand' rue Châtellerault 194			0.25
Laurent, Emilienne	19 août 1896	ol.		rue Coque de Cœur 6			0.25
Fournier, Olga	9 août 1896	Saint. Cyr. (Vaucluse)		ol. à la fleur de lys	1		0.25
Bochard, Louise	26 janvier 1887	Longvilly		rue des Bâtes 4			0.25 refuse -
Gombin, Emeline	7 août 1885	Vouillé (Poitou)		rue de la Melette 8			0.25
Fleureau, Fernand	11 février 1889	Châtellerault		Besse	2		0.25
Caute, Germaine	10 avril 1894	Châtellerault		St. 9' Estrie 46	1		0.25
Hutton, Berthe	9 avril 1895	Fleville (Ardennes)		rue Bourbon 94			R
Sacroid, Maria	29 juin 1895	Châtellerault		rue de Navrais 17			0.25
Novotny, Camille	19 juillet 1895	ol.		rue de Eburni 5			0.25
Bgl, Alice	28 Mars 1885	Longvilly		rue de Eburni 5			R
Grateau, Marie	14 juillet 1888	Châtellerault		rue des Bâtes 7	1		0.25
Gouvergne, Marcelle	13 9 ^{me} 1895	ol.		rue des Bâtes 3			0.25
Ocuplebain, Marie	7 juillet 1881	Beaumont		Naintre			0.25
Cravouillon, Marie	27 juillet 1875	Châtellerault		ol.			0.25
Mériot, Gabrielle	7 janvier 1885	Naintre		aux Renardières			0.25
Mery, Marie	28 juillet 1880	Geis'obroy		ol.			0.25
Andrault, Marie	28 février 1875	Naintre		Naintre			0.25
Ossesepher, Romanie	11 ^{me} 1887	Ostende (Belgique)		rue Noire 10	2		R
Germoupre, Auguste	28 9 ^{me} 1892	ol.		Ozon			R

Ouvrière à la manufacture d'armes pendant la Première Guerre mondiale : les sources



2018 ZO 3 cahier d'embauchage - en cours de classement

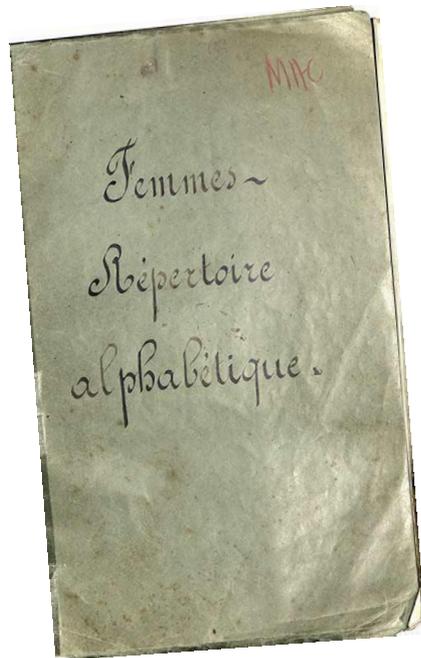
Date d'entrée	Noms et Prénoms	Date de Naissance	Lieu de Naissance	Métier	Catégorie	Adresse	Nombre d'enfants	Observations
3 Janvier 1917	M ^{lle} J. Renault Marie Angèle (Maison)	9 Octobre 1889	Chenouillet	Manœuvre Sûreté	(mar. tier a' l'homme)	43, Rue Jacobin Châtell.	1	0.25
4 Janvier	M ^{lle} Saicher Yvonne Emma (Coulon)	26 Novembre 1886	Châtelleraut	M ^{lle} Sûreté	(mar. mobilisé)	2, Rue de Basse d.	2	0.25
	M ^{lle} Salarandine Joseph Anastasie Eugénie (Coulon)	14 Avril 1881	Oprie	d.	(mar. d.)	7, Rue des Moines d.	2	0.25
	M ^{lle} Rodoul Eugénie (Coulon)	2 Décembre 1886	Dagny (M ^{lle} Sûreté)	d.	(mar. d.)	1, Rue de Louvi d.	1	0.25
	M ^{lle} Bellile Marie Antoinette Joseph (Coulon)	10 Mai 1877	Chenouillet (M ^{lle} Sûreté)	d.	(mar. d.)	62, Rue de la Panache Sûreté	1	0.25
	M ^{lle} Tournon Eugénie (Coulon)	28 Mai 1891	Châtelleraut	d.	(mar. d.)	d.	2	0.25
	M ^{lle} Doril Marie Juliette (Coulon)	17 Juin 1888	Châtelleraut	d.	(mar. tier a' l'homme)	2, Châtelleraut de Basse C ^{te} Sûreté	2	0.25
	M ^{lle} Renaud Marie Annette (Coulon)	31 Août 1892	Coulon (2 Sûreté)	d.	(mar. mobilisé)	1, Rue d'Anglemont Sûreté	-	0.25
	M ^{lle} Baubert Héloïse (Coulon)	11 Juin 1895	Chenouillet (C ^{te} Sûreté)	M ^{lle} Sûreté	(mar. d.)	37, Rue de Bataillon Châtell.	2	0.25
	M ^{lle} Barthe Marie Claude (Coulon)	22 Novembre 1879	Châtelleraut	Manœuvre M ^{lle} Sûreté	(mar. d.)	101, Rue de Bataillon d.	-	0.25
6 Janvier	M ^{lle} Beaumont Marie Thérèse (Coulon)	4 Juin 1894	Chenouillet (M ^{lle} Sûreté)	M ^{lle} Sûreté	(mar. d.)	75, Route d'Opzon d.	1	0.25
	M ^{lle} Brocard Marie Jeanne Marguerite (Coulon)	29 Juin 1896	Oprie (M ^{lle} Sûreté)	Manœuvre Sûreté	(mar. d.)	1, Rue de Bataillon (Coulon)	-	0.25
	M ^{lle} Chauvin Louise (Coulon)	19 Octobre 1891	Chenouillet (Coulon)	d.	(mar. d.)	101, Rue de Bataillon d.	2	0.25
	M ^{lle} Renaud Gabrielle (Coulon)	23 Mai 1891	Châtelleraut	M ^{lle} Sûreté	(mar. d.)	35, Rue de Bataillon Châtell.	1	0.25
	M ^{lle} Lemerchier Marie Estienne (Coulon)	16 Janvier 1888	Chenouillet (Coulon)	Manœuvre Sûreté	(mar. d.)	4, Rue de Bataillon d.	1	0.25
	M ^{lle} Touchet Marie Estienne (Coulon)	17 Juin 1892	Chenouillet	d.	(mar. d.)	Chenouillet (Coulon)	-	0.25
	M ^{lle} Moreau Marie Estienne (Coulon)	28 Mai 1885	Chenouillet (Coulon)	d.	(mar. d.)	d.	-	0.25
8 Janvier	M ^{lle} Dubois Louise (Coulon)	25 Novembre 1880	Châtelleraut	d.	(mar. d.)	4, Rue de Bataillon Châtelleraut	1	0.25
	M ^{lle} Doril Eugénie Louise (Coulon)	26 Janvier 1887	Coulon	d.	(mar. d.)	26, Rue de Bataillon d.	1	0.25
	M ^{lle} Carbotin Marie Louise (Coulon)	16 Août 1892	Chenouillet	M ^{lle} Sûreté	(mar. d.)	1, Rue de Bataillon (Coulon)	-	0.25
	M ^{lle} Baron Marguerite Estienne (Coulon)	8 Avril 1893	Chenouillet	Manœuvre Sûreté	(mar. mobilisé)	Châtelleraut (Coulon)	-	0.25
	M ^{lle} Lambouillet Georgette (Coulon)	22 Septembre 1896	Châtelleraut	d.	(mar. d.)	12, Rue de Bataillon Châtell.	-	0.25
	M ^{lle} Marie Marie Estienne (Coulon)	3 Janvier 1884	Chenouillet	d.	(mar. mobilisé)	d.	2	0.25
	M ^{lle} Bailly Marguerite (Coulon)	31 Mai 1891	Châtelleraut	d.	(mar. d.)	37, Rue de Bataillon Châtell.	-	0.25
	M ^{lle} Thuillier Marie Joseph Estienne (Coulon)	23 Novembre 1885	Chenouillet (Coulon)	d.	(mar. tier a' l'homme)	1, Rue de Bataillon d.	1	0.25
	M ^{lle} Touchet Marie Estienne (Coulon)	8 Avril 1895	Châtelleraut	d.	(mar. d.)	11, Rue de Bataillon Châtell.	1	0.25
	M ^{lle} Leor Estienne (Coulon)	16 Août 1880	Chenouillet	d.	(mar. d.)	1, Rue de Bataillon Châtell.	8	0.25
	M ^{lle} Doril Louise (Coulon)	24 Janvier 1897	Chenouillet	d.	(mar. d.)	1, Rue de Bataillon Châtell.	2	0.25
	M ^{lle} Rigot Marie (Coulon)	23 Janvier 1894	Chenouillet	d.	(mar. d.)	1, Rue de Bataillon Châtell.	2	0.25
11 Janvier	M ^{lle} Salmon Marie Estienne (Coulon)	16 Janvier 1890	Chenouillet	d.	(mar. d.)	1, Rue de Bataillon Châtell.	-	0.25
	M ^{lle} Milleret Marie (Coulon)	26 Avril 1893	Chenouillet	d.	(mar. d.)	1, Rue de Bataillon Châtell.	-	0.25
	M ^{lle} Touchet Estienne (Coulon)	25 Octobre 1895	Chenouillet	Manœuvre Sûreté	(mar. d.)	1, Rue de Bataillon Châtell.	1	0.25

Date d'entrée	Noms et Prénoms	Date de Naissance	Lieu de Naissance
1917 8 Janvier	M ^{me} Anokeau Hélène Marie Louise (Gachelin)	8 Avril 1895	Châtellerault

Atelier	Catégorie	Adresse	Nombre d'enfants	Observations
- d -	- d - (mari disparu)	81. rue de la Branchie - Châtell.	1	025

2018 ZO 3 cahier d'embauchage des ouvrières – Hélène GACHELIN

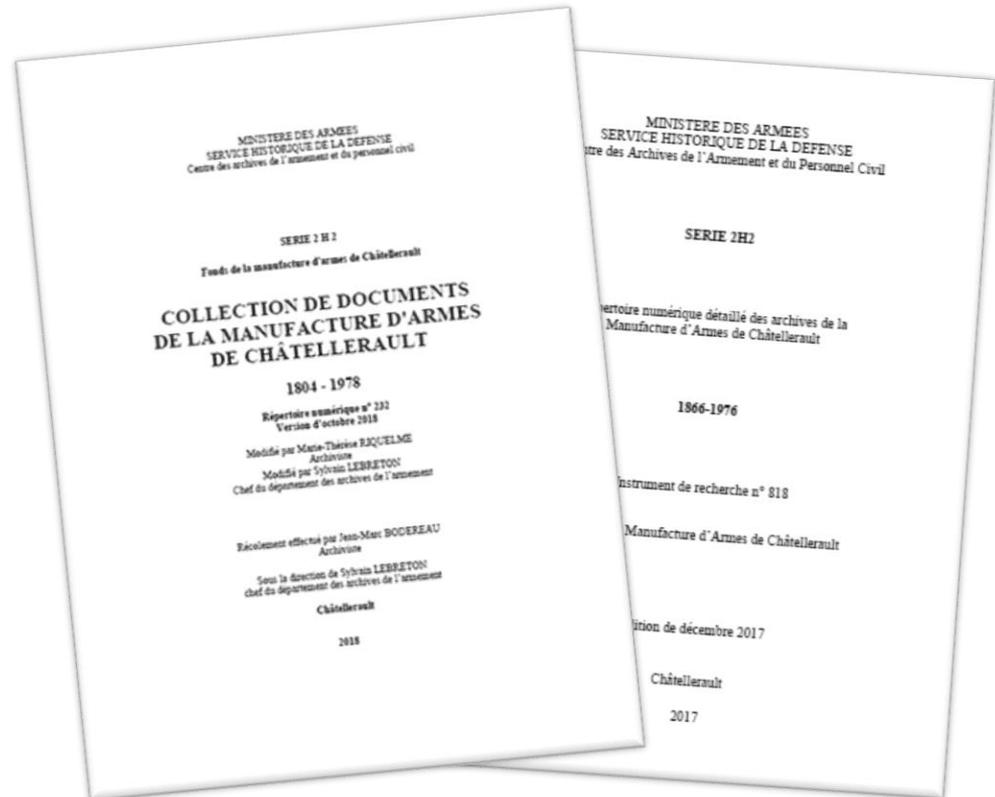
Ouvrière à la manufacture d'armes pendant la Première Guerre mondiale : les sources



2018 ZO répertoire alphabétique des Femmes - en cours de classement

Date d'inscription	Noms et Prénoms	Date d'inscription	Noms et Prénoms
20/8	Ambrois Rozalia	28/5	Auzanneau Denise
	Amécoux Blanche	25/4	Albony 1 ^{er}
10/9	Aven Octavi	28-5	Andy Jeanne
14/9	Arnyult Clém	4-6	Aufère Berthe
	Ambroz Gabrielle	7-6	Auguste Jeanne
	Aguillon Clélie	15-8	Alexandre Emilienne
18/9	Alexandre Alice	"	Auguste Clém
24/9	Agasse Marguerite	23-8	Auzault Maria C
17/10	Aznault Marie	"	Bohogue
	Audet Eugénie	1-7	Audrey Juliette
27/10	Audré Eugénie	1-8	Arené Clémence
	Albert Maria	25-9	Aubertin Yvonne J
1/11	Audet C		
	Adrienne Genevieve		
17/11	Audbert Genevieve		
22/11	Adelise Marie		
26/11	Alazard Françoise A		
24/11	Auzault Hubertine		
1/12	Aubygean Juliette		
29/12	Anglade Marguerite C		
	Audinet Gertrude C		
21/18	Andry Jeanne		
	Aubergeault Marie A		
	Auzanneau A		
	Augsberger Charlotte G		
	Assailly Odine G		
29/1	Aznault Eugénie		
	Auzoux Marguerite		
	Albrecht Jeanne		
	Aubrey Yvonne		
28/4	Aubin Andrée		

Les archives publiques du fonds Armement pour l'histoire des femmes à la MAC



Inventaires 232 et 818 2H2 :
Archives de la Manufacture
d'Armes de Châtellerault

Correspondance entre le directeur de la Manufacture et ses homologues (ici, le directeur de la Manufacture de Saint-Etienne) : conditions d'emploi des ouvrières en mars 1915.

1.172 27 Mars 5.

Renseignements concernant les ouvrières de la Manufacture.

Colonel, Directeur de la Manufacture Nationale d'armes,
à SAINT-ETIENNE.

En réponse à votre lettre No 2782 du 23 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les ouvrières embauchées à la Manufacture d'armes de CHATELLERAULT sont au nombre de 114. Elles sont employées à la visite des éléments de fusée et du tube porte-amorce. Elles ont comme salaire 0,30 de l'heure, sans majoration. La durée du travail est fixée à 9 heures par jour /de 7 heures à 11 heures et de 13^h,30 à 18^h,30/. Le Dimanche, ces ouvrières ne travaillent que pendant la lère sénace.

En outre, la Manufacture vient d'embaucher deux employées au salaire journalier, sans aucune majoration, de 3^f,60 par jour pour la même durée de travail.

archives minute (Retourne)

Signé : Jacquart

N° HD 3 / 3

Ecole d'apprenties-femmes

Réponse à votre lettre N° 882 du 23 Février 1915.

Le salaire à donner aux femmes pendant leur apprentissage est le salaire de la région .

Le salaire à donner après l'apprentissage ne sera pas le même que celui des ouvriers de même profession .

On ne peut donner aux ouvrières de garantie de les conserver après la guerre, mais on peut prévoir que la main d'oeuvre féminine continuera à ce moment à être largement employée .

Acclamer

J. Raymond

Requ le	27	2	16-
Donner	Te D 6		
No	50 160		

Sach



SERVICE HISTORIQUE de la DÉFENSE



Notes de service
de la Manu :
horaires et
organisation du
travail, mai 1915

DECISION DU 10 MAI 1915.

TRAVAIL DES
USINEUSES.-

Jusqu'à nouvel ordre les usineuses travailleront aux heures suivantes:

MATIN..... 7^h à 11, 1/4^h { L'arrêt du matin aura lieu de 9 h. à 9 h 1/4.

SOIR..... 1 h 1/2 à 6 h 1/2

Elles rentreront Lundi à 1, 1/2^h.

M. le Capitaine Chef de Service est invité à se trouver à la Manufacture à cette heure de manière à s'assurer par lui-même des conditions dans lesquelles le travail sera organisé et sera mis en train.

L'atelier devra profiter de la séance du matin pour faire nettoyer les machines et mettre tout en ordre pour le travail du soir.

CONSIGNE RELATIVE
AUX VISITEUSES.-

Le Lieutenant-Colonel Directeur rappelle aux visiteuses qu'il est interdit de parler pendant les heures de travail, autrement que pour les besoins du service.

Il les informe en outre, qu'à dater de ce jour, le repos de la lère séance aura lieu de 9 heures à 9 heures 1/4 au lieu de 8 heures 1/2 à 8 heures 3/4.

~~Châtellerault, le 10 Mai 1915~~
Le Lieutenant-Colonel Directeur,
Signé: JACQUOT.

Fonds 232 2H2



SERVICE HISTORIQUE de la DÉFENSE



Circulaires du ministère
(sous-secrétaire d'Etat)
aux établissements :
incitation à l'emploi des
femmes dans l'industrie
de la défense,
déc. 1915.

Au sujet de l'utilisa-
tion de la main d'oeu-
vre féminine.

N° 047.903

Paris, le 10 Décembre 1915.

=====

Le SOUS-SECRETAIRE d'ETAT de la GUERRE
(Artillerie et Munitions)

à MM. les CHEFS d'INDUSTRIE.

Par suite du départ prochain de la Classe 1917 et du renvoi à leur corps des ouvriers des jeunes classes de l'Active travaillant actuellement dans les Usines, le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Artillerie et des Munitions estime qu'il y aurait intérêt dès maintenant pour les Industriels fabriquant du Matériel de Guerre à mettre au courant et à remplacer ces jeunes gens, dans la plupart des travaux qu'ils exécutent, par la main d'oeuvre féminine.

L'intérêt national commande qu'aucune ressource de main d'oeuvre pouvant augmenter la production ne soit négligée; et l'expérience du travail actuel, principalement en ce qui concerne les munitions, prouve que les femmes, dans les différents emplois auxquels on les affecte, accomplissent facilement les besognes les plus diverses: vérification, décolletage, tournage des obus, etc...

Déjà bon nombre d'Industriels ont dirigé leurs efforts dans ce sens. Les Maisons les plus importantes occupent à l'heure actuelle des milliers d'ouvrières. D'autres établissements de moindre importance les ont suivis dans cette voie et ont également obtenu d'excellents résultats.

La plus grande partie de ces ouvrières ont été dirigées sur ces établissements par les soins du Service Ouvrier du Sous-Secrétariat d'Etat qui, dans l'accomplissement de cette mission, s'est préoccupé autant de la valeur morale que de la valeur physique.

Le Sous-Secrétaire d'Etat, en cette circonstance, croit devoir compter sur MM. les Industriels pour seconder ses efforts et permettre d'employer dans la plus large mesure possible la main d'OEUVRE féminine aux travaux de la Défense Nationale.

Dès maintenant le Service Ouvrier est en mesure de diriger sur Paris et la Province le nombre d'ouvrières, quelle qu'en soit l'importance, qu'ils voudront bien lui demander.

Signé: Albert THOMAS

Extrait courrier
SHDAA_AA_232_2H2_1667__0015



SERVICE HISTORIQUE de la DÉFENSE



Correspondance avec
l'Inspection : nombre de femmes
encore insuffisant à
Châtellerault,
mai 1916.

SHDAA_AA_232_2H2_1427__0041

CN/LS MINISTÈRE
DE LA GUERRE
INSPECTION PERMANENTE
DES
FABRICATIONS DE L'ARTILLERIE
74, Avenue des Champs-Élysées
N° 8802/P
Travail des femmes.

Paris, le 3 Mai 1916

S

Le Colonel Lateur, Inspecteur
permanent, par intérim, des Fabrications de
l'Artillerie, au Directeur de la Manufacture
d'Armes de CHATELLERAULT.

D'après l'état que vous m'avez envoyé le 17 avril,
le nombre d'ouvrières employées à la Manufacture le 15
avril s'élevait à 437.

D'après votre lettre n° 2.009 du 1^o mai il s'élève
à cette date à 434, pendant cette quinzaine non seule-
ment il n'a pas augmenté, mais il a même diminué de 3
unités.

J'estime que le chiffre de 435 ouvrières employées
à la Manufacture est insuffisant et qu'il y a lieu de
faire de ^{nouveaux} nombreux efforts pour l'augmenter. Il n'y a
pas de nécessité absolue à séparer les hommes des
femmes dans les ateliers.

Lateur



Suivi réalisé par le service
 médical pour la protection de la
 maternité,
 nov. 1916.

Fonds 232 2H2

		Ouvrières		
		Au dessous de 20 ans.	De 20 à 40 ans.	Au dessus de 40 ans
le 17 Novembre 1916.				
Personnel féminin (effectif moyen)	{ 1915 . 358	46	300	6
	{ 1916 . 524	51	462	14
<i>Effectif du personnel féminin au 1^{er} Novembre 1916</i>		72	646	17
Combien de grossesses	{ 1915	"	"	"
	{ 1916	2	12	"
Combien de fausses couches (chiffre approximatif fourni par le médecin)	{ 1915 ...	"	"	"
	{ 1916 ...	2	4	"
Combien d'accouchements	{ à terme { 1915 ...	"	"	"
	{ 1916 ...	"	7	"
	{ avant terme { 1915 ...	"	"	"
	{ 1916 ...	"	1	"
Combien de morts nés	{ 1915	"	"	"
	{ 1916	Néant		
Combien d'enfants élevés	{ au sein { 1915 ...	"	"	"
	{ 1916 ...	"	2	"
	{ au biberon { 1915 ...	"	"	"
	{ sur place { 1916 ...	"	2	"
	{ au biberon { 1915 ...	"	"	"
	{ en nourrice { 1916 ...	"	2	"
Mortalité.		"	1	"

Les renseignements pour 1915 n'ont pu être retrouvés d'une façon même approximative par suite du départ et de certain nombre d'ouvrières et du changement de deux médecins chargés du service.

Pour le Sous-Secrétaire d'Etat
 et par son ordre
 Pour le Chef de Cabinet chargé de la
 Direction du Service Ouvrier
 Le Chef d'Escadron:

Châtelleraut, le 6 Décembre 1916
 Le Colonel Directeur
 Signé: Jacquot.

H. Jarry

Suivi des effectifs, par catégories, 1917.

Année 1917.	EFFECTIF					TOTAL
	IMMATRICULÉS	TITULAIRES	COMMISSIONNÉS	AUXILIAIRES	TEMPORAIRES	
Employés.		34		4	84	130
Employées					48	48
Agents de maîtrise	36	31	4	40	34	153
Coloniaux					365	365
Ouvriers civils	53		118	269	418	838
{ prof.						
{ non prof.	5		29	252	426	1012
Ouvrières.					1488	1488
Ouvriers militaires					35	35
{ armuriers.						
{ prof.	25		5	230	1503	1763
{ non prof.			1	45	1082	1080
TOTAUX.	110	70	162	820	5771	6942
		(1)	(11)	(33)		
Apprentis.						38

Fonds 232 2H2

DECISION DU 19 OCTOBRE 1916.
- Néant -
DECISION DU 20 OCTOBRE 1916.
- Néant -
DECISION DU 21 OCTOBRE 1916.
- Néant -
DECISION DU 22 OCTOBRE 1916.
- Néant -
DECISION DU 23 OCTOBRE 1916.
- Néant -
DECISION DU 24 OCTOBRE 1916.
- Néant -
DECISION DU 25 OCTOBRE 1916.
- Néant -
DECISION DU 26 OCTOBRE 1916.
- Néant -
DECISION DU 27 OCTOBRE 1916.
-666----

**HEURES DE TRAVAIL
DES FEMMES.-**

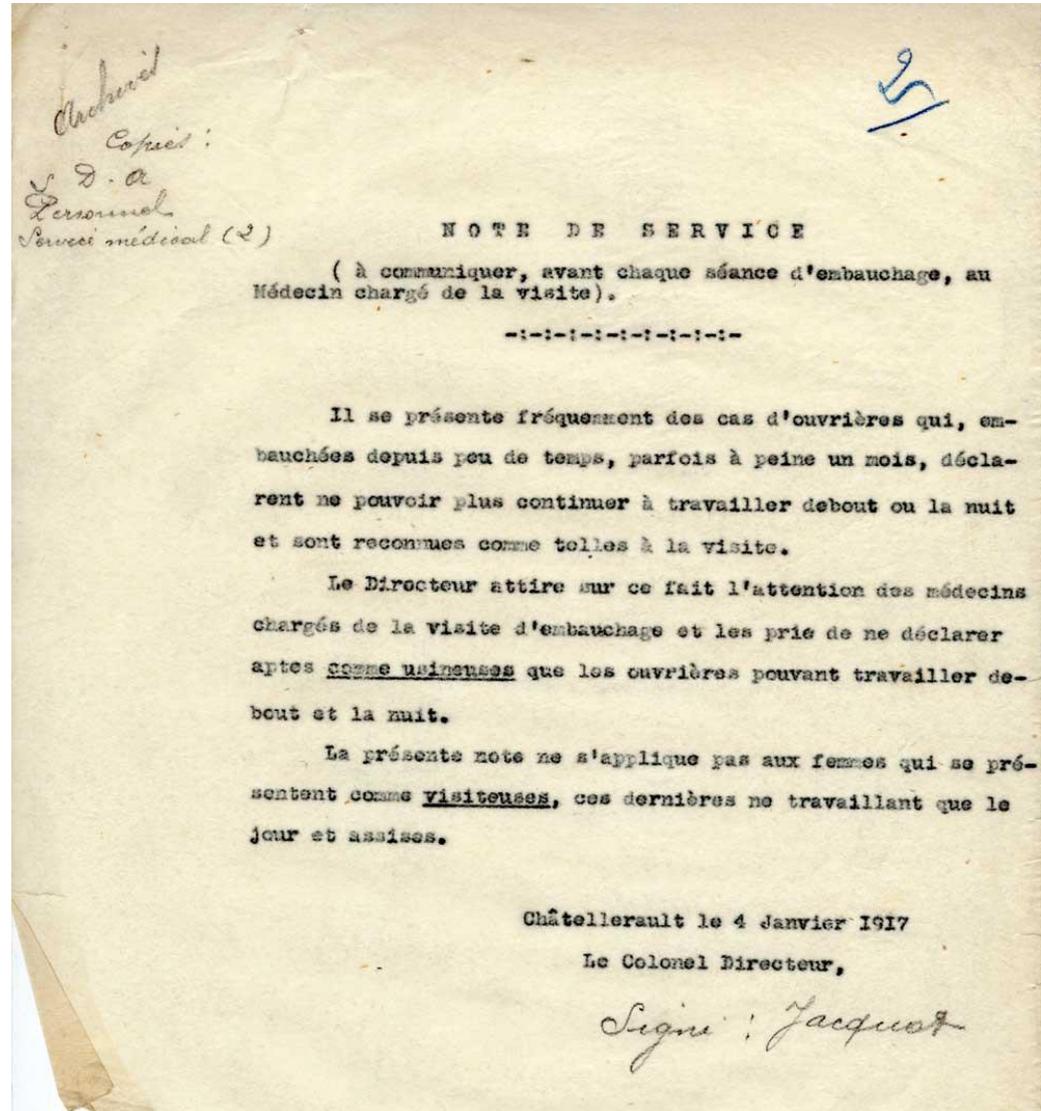
A partir du Lundi 30 Octobre, les heures de travail des ouvrières de tous les ateliers de la Manufacture sont fixées ainsi qu'il suit:

TRAVAIL DE JOUR { 1ère Séance, de 6^h, 3/4 à 11^h, 1/4
2ème Séance, de 13^h, 1/4 à 18^h, 3/4

TRAVAIL DE NUIT: de 19^h, 3/4 à 5^h, 1/4

Note de service pour le médecin chargé de la visite d'embauchage : travail debout et de nuit pour les usineuses, janv. 1917.

Fonds 232 2H2



SERVICE HISTORIQUE de la DÉFENSE



TABIEAU des salaires minima et maxima arrêtés par le Ministre par les différentes places de la 9^e Région

Place de:

Désignation des catégories	ANGERS	LE BLANC	BOURGUEIL	BRESSUIRE	CHATELERAUX	CHATELLERAULT	CHINON	CHOLET	FOURVRAULT	ISSOLDUN	MONTEBELLAY	NIORT	PARTHENAY	POITIERS	SAUMUR	ST-MAIXENT	THOUARS	TOURS
EMPLOYEES de BUREAU 5 catégories																		
5/4/ Secrétaires copistes et téléphonistes	Min. 3.50	3.25	3.25	3.00	3.25	3.50	3.00	3.25	3.00	3.25	3.25	3.25	3.50	3.25	3.25	3.50	3.50	4.00
	Max. 4.25	4.00	4.00	3.75	4.00	4.25	3.75	4.00	3.75	4.00	4.00	4.00	4.00	4.25	4.00	4.00	4.25	4.75
4/ Dactylographes	Min. 3.75	3.25	3.50	3.25	3.50	3.50	3.25	3.50	3.25	3.50	3.50	3.50	3.50	3.75	3.50	3.50	3.50	4.25
	Max. 4.50	4.00	4.25	4.00	4.25	4.25	4.00	4.25	4.00	4.25	4.25	4.25	4.25	4.50	4.25	4.25	4.25	5.25
3/ Steno-dactylographes	Min. 4.00	3.50	4.00	3.50	4.00	3.75	3.50	3.75	3.50	3.75	3.75	3.75	3.75	4.00	4.00	3.75	4.25	4.50
	Max. 5.00	4.50	5.00	4.50	5.25	4.75	4.50	4.75	4.50	5.00	4.75	4.75	4.75	5.00	5.00	4.75	5.75	5.75
2/ Secrétaires Rédactrices et Comptables	Min. 4.25	3.75	4.00	3.75	4.25	4.00	3.75	4.00	3.75	4.00	4.00	4.00	4.00	4.25	4.25	4.00	4.50	4.75
	Max. 5.75	5.25	5.25	5.25	5.75	5.50	5.25	5.50	5.25	5.25	5.25	5.25	5.25	5.75	5.75	5.25	6.00	6.25
1/ Surveillantes et Employées principales	Min. 4.50	4.00	4.25	4.00	5.00	4.50	4.00	4.25	4.00	4.25	4.25	4.25	4.25	4.50	4.50	4.25	4.75	5.00
	Max. 6.75	6.00	6.00	6.00	7.00	6.25	6.25	6.25	6.00	6.25	6.25	6.25	6.25	6.75	6.50	6.25	6.50	7.00
OUVRIERES																		
Contremaitresses Chefs d'Ateliers et d'Equipe	Min. 4.00	3.00	4.00	3.25	4.00	4.00	3.50	3.50	"	3.50	3.50	3.50	3.50	4.00	4.00	4.00	3.50	4.00
	Max. 5.25	4.00	5.00	4.25	5.00	5.00	4.50	4.50	"	4.50	4.50	4.50	4.50	5.25	5.00	5.00	4.50	5.25
Manutentionnaires Lingères cuisinières (non nourries) Femmes de service Laveuses	Min. 3.25	2.50	3.00	2.75	3.00	3.00	2.75	3.00	"	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.25
	Max. 4.00	3.25	3.75	3.50	3.75	3.75	3.50	3.75	"	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	4.00
II MAIN D'OEUVRE MASCULINE																		
Secrétaires copistes et Téléphonistes	Min. 4.00	"	"	"	"	4.00	"	4.00	"	4.00	"	4.00	4.00	"	4.00	4.00	4.00	4.25
	Max. 5.25	"	"	"	"	5.00	"	5.00	"	5.00	"	5.00	5.00	"	5.00	5.00	5.00	5.50
Secrétaires Rédact. Secrétaires Comptab.	Min. " 4.00	"	"	"	4.25	"	4.00	4.25	"	"	"	4.50	"	4.25	4.50	4.50	4.50	4.75
	Max. " 5.50	"	"	"	5.75	"	5.50	5.75	"	"	"	6.00	"	5.75	6.00	6.00	6.00	6.25
Manutentionnaires	Min. 4.00	4.00	"	"	4.25	4.00	4.00	4.00	"	4.00	"	4.00	"	4.00	"	4.00	"	4.00
	Max. 5.00	5.00	"	"	5.25	4.75	4.75	4.75	"	5.00	"	5.00	"	5.00	"	5.00	"	5.00

Recu le 7.7.17. par A. B...
N° 7974-45 de M. 9

232 2H2 1318 0001 [page4-256]

Désignation des catégories		CHATEAURoux	CHATELLERAULT	CHINON	ISSOUdUN	MONTEUIL BELLAY	NIORT	PARTHENAY	POITIERS	ST-MAIXENT	THOUARS	TOURS.
EMPLOYEES de BUREAU 5 catégories			←	I MAIN D'OEUVRE								
5/ Secrétaires copistes et téléphonistes	Min.	3.25	3.50	3.00	3.25	3.25	3.25	3.25	3.50	3.25	3.50	4.00
	Max.	4.00	4.25	3.75	4.00	4.00	4.00	4.00	4.25	4.00	4.25	4.75
2/ Secrétaires Rédactrices et Comptables	Min.	4.25	4.00	3.75	4.00	4.00	4.00	4.00	4.25	4.00	4.50	4.75
	Max.	5.75	5.50	5.25	5.25	5.25	5.25	5.25	5.75	5.25	6.00	6.25
<u>OUVRIERES</u>												
Manutentionnaires	Min.	3.00	3.00	2.75	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.25
	Max.	3.75	3.75	3.50	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	4.00
II MAIN D'OEUVRE MASCULINE												
Secrétaires copistes et Téléphonistes	Min.	"	4.00	"	4.00	"	4.00	4.00	"	4.00	4.00	4.25
	Max.	"	5.00	"	5.00	"	5.00	5.00	"	5.00	5.00	5.50
Secrétaires Rédact. / Secrétaires Comptab.	Min.	4.25	"	4.00	"	"	4.50	"	4.25	4.50	4.50	4.75
	Max.	5.75	"	5.50	"	"	6.00	"	5.75	6.00	6.00	6.25
Manutentionnaires	Min.	4.25	4.00	4.00	4.00	"	4.00	"	4.00	4.00	"	4.00
	Max.	5.25	4.75	4.75	5.00	"	5.00	"	5.00	5.00	"	5.00

NOTE DE SERVICE

128

En raison du grand nombre d'ouvrières qui ne peuvent travailler debout, les Chefs de Service sont priés d'augmenter dans les Ateliers les escabeaux mis à la disposition des ouvrières.

Châtelleraut, le 29 Septembre 1917
Le Colonel Directeur,

Signé : JACQUOT.

*Archives
Copies
à tous les Chefs de Service
2 S. D.*



Suivi des effectifs, par catégories, 1918.

Année 1918.	EFFECTIF						
	IMMATRICULÉS	TITULAIRES	COMMISSIONNÉS	AUXILIAIRES	TEMPORAIRES	TOTAL	DÉTACHÉS OU MOBILISÉS
Employés		84		4	75	118	14
Employées					70	70	
Agents de maîtrise	84	84	8	36	34	151	
<i>chiron</i>					323	323	
Ouvriers civils.	{ prof. 47 non prof. 3		110	263	366	706	3
			26	271	699	944	
Ouvrières					120	120	
Ouvriers militaires	{ armuriers prof. non prof.				17	17	
		23	5	197	1182	1407	18
			1	26	800	824	
TOTAUX.		107	73	150	777	3641	4748
<i>de congés</i>		(5)	(2)	(15)	(32)		
<i>de retraites</i>							
Apprentis						58	
Élèves armuriers						18	

Décisions relatives aux rémunérations : attribution de la prime de cherté de la vie, mars 1918.

28 Mars 1918

DECISION ATTRIBUANT UNE PRIME DE CHERTE DE VIE
AUX OUVRIERS ET OUVRIERES DE LA MANUFACTURE D'ARMES
DE CHATELLERAULT

Une prime de cherté de vie est accordée à dater du 1er Février 1918 aux ouvriers et ouvrières âgés de plus de 18 ans de la Manufacture d'Armes de CHATELLERAULT dans les conditions indiquées dans le tableau ci-dessous :

SALAIRES	Prime par jour	Somme au-dessus de laquelle ne peut être porté le salaire quotidien, compte-tenu de la prime
OUVRIERS (ne dépassant pas 7,50	1,00	8,25
à gains { supérieur à 7,50 mais ne dépassant pas 9 F.	0,75	9,50
journaliers { supérieur à 9 F. mais ne dépassant pas 11 F.	0,50	11,00
OUVRIERES (ne dépassant pas 6 F.	0,50	6,25
à gains { supérieur à 6 F. mais ne dépassant pas 8,50	0,25	8,50

Fonds 232 2H2

NOTE DE SERVICE

84

Le médecin signale la coïncidence entre les douleurs dans les jambes dont se plaignent les ouvrières travaillant debout et le port de talons hauts pendant le travail.

Le Directeur croit, en conséquence, devoir appeler l'attention des ouvrières sur l'inconvénient du port des talons exagérés pendant le travail. Indépendamment des douleurs occasionnées, il peut à la longue survenir des lésions internes assez graves.

*Archives
Copies
L'affiches
Médecin Chef
Décisions*

Châtellerault, le 4 Juin 1918
Le Colonel, Directeur

Ligue Jacquot

Courrier du
 ministère sur le
 recrutement des
 femmes comme
 agents de maîtrise,
 1918.

L'emploi de la Main d'oeuvre féminine se générali-
 se de plus en plus : d'autre part, les agents de maîtri-
 se ou grades d'encadrement sont d'un recrutement difficile.

Je vous rappelle l'intérêt que présente au
 point de vue des facilités de recrutement et même au
 point de vue moral, l'utilisation de femmes comme agents
 de maîtrise pour les équipes comprenant des femmes aidées
 ou non pour les travaux de force par quelques manoeuvres.

Vous voudrez bien vous inspirer de ces principes
 tout en tenant compte des circonstances et des questions
 de personne, pour généraliser l'emploi des femmes chefs
 d'équipe ou surveillantes.

Pour le Ministre et par son ordre
 Le Général Inspecteur Permanent des
 Fabrications de l'Artillerie
 P.O. Le Colonel-Aujoint.

E. Chatuy

Fait

Reçu le	<i>4. 10. 18</i>
Dossier	<i>Rp 16.</i>
N°	<i>20 Mo</i>
S. D. T. +	S. D. A. +
A. C.	Ap.
A. F. C.	C. For
A. F. M.	C. For
A. P.	C. For

Les archives privées du fonds Armement pour l'histoire de la MAC

Fonds archives privées :

- Archives de la FNTE
- Fonds Ligeard
- Fonds Tritz
- Fonds Boutillet
- Fonds Pellevrault.





COMPARAISON

Une délégation d'ouvrières des usines de munitions de notre pays s'est rendue récemment en Angleterre et a visité un certain nombre d'usines de même nature dans le Royaume Uni.

Elles ont rapporté quelques observations très intéressantes en ce qui concerne les questions d'hygiène dans lesquelles les ouvrières anglaises travaillent, ainsi qu'en ce qui concerne les salaires et la durée du travail.

Nous croyons devoir reproduire ici quelques chiffres qui nous ont été communiqués par les intéressées relativement au salaire; on pourra ainsi établir une comparaison avec ceux qui sont payés aux ouvrières en France.

A Glasgow, les ouvrières ont visité une grande usine où l'on fabrique de gros obus de 200. Le personnel employé est exclusivement féminin. La durée du travail est de 9 heures par jour, avec repos complet du dimanche. Le gain réalisé par les ouvrières est de 9 à 10 francs par jour.

Dans la même ville et dans une autre usine, où les femmes travaillent 10 heures par jour, elles réalisent un salaire de 10 à 11 francs.

Toujours dans la même ville, une autre usine paie aux ouvrières un salaire hebdomadaire de 53 à 58 francs.

A Londres, où les ouvrières ont visité un assez grand nombre d'établissements industriels, la durée du travail et les salaires sont identiques.

Presque partout sont installés des restaurants-cantines, très bien aménagés, où les ouvrières dépensent au plus de 1 franc à 1 fr. 20 pour leur repas.

Dans de telles conditions on ne peut affirmer que la situation des ouvrières de munitions en Angleterre ne soit beaucoup meilleure que celle des ouvrières françaises.

nue. Mais les objections qui ont fait écarté par mesure générale les relèvements de traitements ne sauraient être opposées à l'attribution d'allocations temporaires que les circonstances justifient.

Il avait semblé tout d'abord que, la hausse des prix atteignant plus lourdement les familles nombreuses, il était conforme aux véritables exigences de la situation, en même temps qu'aux tendances maintes fois affirmées par le Parlement, de limiter aux agents chargés de famille les mesures exceptionnelles que l'on était amené à envisager. C'est dans cette pensée qu'a été préparé le projet de loi qui a été déposé le 12 septembre dernier et qui a fait, à la date du 23 novembre, l'objet d'un rapport favorable présenté, au nom de la Commission d'assurance et de prévoyance sociales, par M. André Honnorat. Ce projet, tel qu'il est soumis à votre approbation, comporte : d'une part, l'extension aux personnels civils de l'allocation annuelle de 200 francs par enfant, en sus du second, dont bénéficient déjà les personnels militaires en vertu de la loi du 30 décembre 1913; d'autre part, l'attribution jusqu'à la fin de la guerre, aux personnels tant militaires que civils, jusqu'au traitement de 3.500 francs, d'une allocation annuelle de 80 francs pour le premier, et de 120 francs pour le second enfant.

Nous ne doutons pas que ces dispositions rencontrent votre assentiment, mais nous sommes amenés à vous demander de les élargir.

Il est devenu évident, en regard de l'augmentation à peu près générale des salaires, que la rémunération des petits fonctionnaires, agents et ouvriers de l'Etat n'était plus toujours suffisante, même pour un célibataire ou un ménage sans enfant. C'est ainsi que, pour les travailleurs de la voie ferrée, à côté d'indemnités pour charges de famille, il a paru nécessaire de prévoir une majoration générale destinée à compenser la cherté de la vie. Les mêmes motifs qui ont entraîné votre adhésion à ce

à Monsieur le Lieutenant SADOUL, Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat - Artillerie et Munitions,

Conformément à votre demande téléphonique, je vous envoie ci-dessous les renseignements nécessaires à l'établissement du passeport destiné à Madame MFRY, déléguée des ouvriers pour la visite des usines en Angleterre.

Nom MFRY
Prénoms Catherine
Age 36 ans
Date d'entrée à la Manufacture. 31 Août 1915
Emploi à la Manufacture Usineuse

SIGNALLEMENT

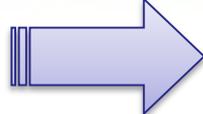
Visage Rond
Front Haut
Nez Moyen
Lèvres Moyennes
Cheveux Bruns
Taille 1 m. 60
Teint Clair
Yeux Châtaines
Bouche Moyenne
Menton Rond
Sourcils Châtaines
Signes particuliers Néant

Châtelleraut, le 31 Octobre 1916,
Le Colonel JACQUOT, Directeur
de la Manufacture Nationale d'Armes
de CHATELLERAUT,

Signé Jacquot

Fonds FNTÉ – Extrait de la page 1 du n° 198 du « Travailleur de l'Etat »

Fonds 232 2H2



www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr

Service historique de la Défense

Retrouvez-nous également sur

Navigation menu: SHD, REC, **RECHERCHE**, INFORMATIONS PRATIQUES

ACTUALITÉ DES FONDS D'ARCHIVES

Suivez-nous sur notre nouvelle page Facebook

NOUVEAU : Découvrez notre webdocumentaire "Trésors d'archives" et partez à la découverte de 9 "trésors" du SHD filmés et commentés. Pour en savoir plus...

Attention : une partie des archives est indisponible à la consultation : Fonds temporairement indisponible

- Les instruments de recherche

Le Service historique de la Défense / Centre historique des archives met à jour la collection de ses instruments de recherche en ligne.

Plus de 400 inventaires sont aujourd'hui accessibles sur le site.

Nouvelle rubrique d'instruments de recherche consacrée à l'histoire orale !

Nouvelles mises en ligne d'un instrument de recherche :

- Etat général des fonds privés de la Défense, volume 1 : DE 2007 à 2014 P
- Unités des compagnies de gendarmerie

INFORMATIONS PRATIQUES

- À VINCENNES
- À CAEN
- À CHERBOURG
- À BREST
- À LORIENT
- À ROCHEFORT
- À TOULON
- À CHÂTELLERAULT
- À PAU

VERSER OU DONNER DES DOCUMENTS

CENTENAIRE

Pour accompagner les célébrations du Centenaire de la Grande Guerre, le SHD vous propose d'accéder aux archives numérisées de différents acteurs de ce conflit en publiant de nombreux extraits de leurs dossiers conservés à Vincennes.

Vous trouverez également des documents emblématiques comme le texte de la convention d'armistice.

PUBLICATIONS

La Revue historique des Armées, n° 284 "Spécial génie" est parue.

Pour en savoir plus...

RÉFÉROTHÈQUE

La bibliothèque du SHD vous propose une série de bibliographies sélectives réalisées à l'occasion d'événements récents (expositions, conférences...)

NOUVEAU cycle 2016-2017 sur Vincennes

Conférences du SHD

Exposition au Musée de la Marine de Rochefort "Bougainville, 250 ans", du 23 septembre au 31 décembre 2016.

Pour en savoir plus...

Saison 2016-2017 des "Rendez-vous maritimes" de Brest.

Pour en savoir plus...

Le SHD s'expose à Rochefort, du 23 septembre au 23 décembre 2016.

Pour venir faire des recherches et consulter des archives au SHD



Le travail confié aux femmes consiste toujours dans des opérations simples pour lesquelles il faut à la fois moins de force, moins d'attention.

**Paroles d'archives :
Etre ouvrière à la manufacture d'armes
pendant la Première Guerre mondiale.**

Il y a lieu de remarquer que dans les 4 professions où des hommes et des femmes sont simultanément employés, il n'y a aucune analogie à établir entre le travail confié aux hommes et celui confié aux femmes.